



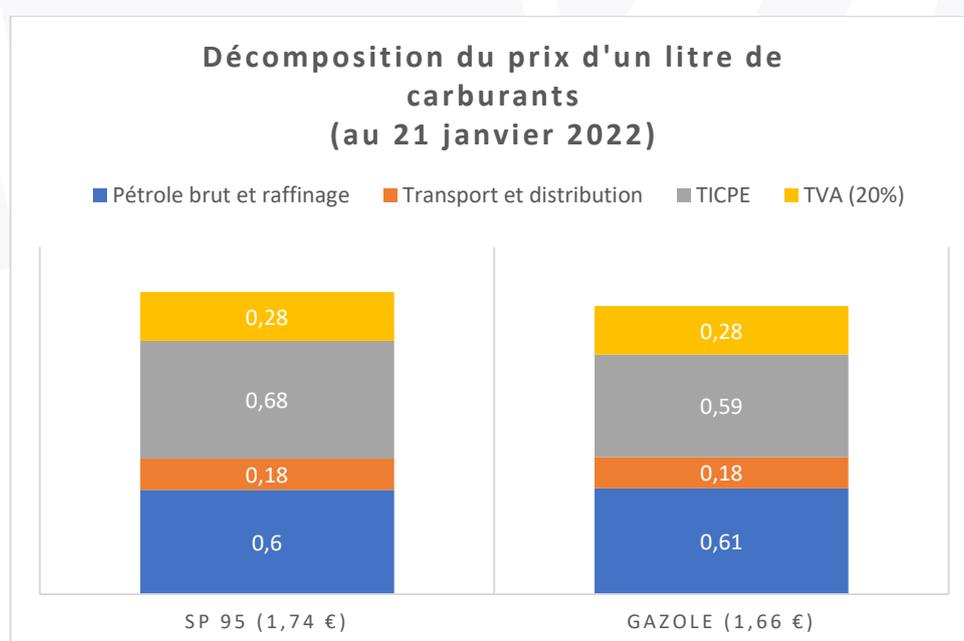
COMMUNIQUÉ
Paris, le 23/01/2022

CONTRE LE « COÛT DE POMPE », L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DEMANDE UNE RÉFORME DE LA FISCALITÉ SUR LES CARBURANTS.

Depuis la rentrée de septembre 2021 et en raison de la reprise économique internationale qui a suivi les multiples périodes de confinement décrétées partout dans le monde, les prix de nombreuses matières premières et des énergies sont repartis à la hausse. En particulier, **les prix des carburants routiers connaissent actuellement une augmentation sans précédent ; l'essence et le gazole battent tour à tour des records de cherté à la pompe, grevant le pouvoir d'achat des automobilistes et mettant à mal la mobilité quotidienne des usagers de la route** qui ne peuvent se passer de leur véhicule motorisé.

Une hausse inédite du prix des carburants, insoutenable pour les automobilistes

Cette semaine, les prix moyens des principaux carburants routiers ont encore atteint des sommets : 1,67 € le litre de gazole et 1,74 € le litre d'essence sans plomb 95, soit respectivement 34 cts et 30,4 cts de plus qu'il y a un an. Cette situation inédite est malheureusement appelée à durer plusieurs mois au moins, ce qui la rend d'autant plus insupportable pour les usagers français, d'autant plus lorsque l'on considère que **plus de 60 % du prix d'un litre de carburants est en réalité composé de taxes.**



Pour tenter de calmer la colère des automobilistes, le Premier ministre a annoncé en novembre dernier le versement d'une « indemnité inflation » de 100 € à tous les Français dont les revenus mensuels sont inférieurs à 2 000 € nets. Une mesure qui aura peut-être eu le mérite d'apaiser pendant quelques temps les Français, mais qui n'a en réalité dupé personne : d'un montant total estimé à 3,8 milliards d'euros, cette indemnité – qui n'est en fait rien d'autre qu'une prime de fin d'année – aura finalement été financée intégralement par **les sommes**

supplémentaires reçues par l'État grâce à l'augmentation de prix des carburants à la pompe, estimées à plus de 4,5 milliards d'euros en 2021.

Surtout, cette générosité gouvernementale visait surtout à faire oublier son refus persistant de prendre **la seule et unique mesure qui assurerait aux consommateurs de payer dorénavant leur carburant au juste prix : la baisse de la TVA à 5,5 % (au lieu de 20 %), un taux légalement réservé aux produits dits « de première nécessité ».**

« Cette réforme de la fiscalité sur les carburants routiers serait tout ce qu'il y a de plus légitime, estime Daniel QUÉRO, dirigeant de l'association « 40 millions d'automobilistes ». Les études les plus récentes démontrent que la voiture individuelle est indispensable pour plus de 30 millions de Français, qui l'utilisent quasi-quotidiennement pour se rendre sur leur lieu de travail, déposer leurs enfants à l'école, faire leurs courses hebdomadaires, aller à leurs rendez-vous médicaux... Et ils ne peuvent pas s'en passer ni réduire sensiblement son usage, parce qu'ils ne disposent pas d'autre moyen de transport pratique et efficace. Les carburants sont donc, véritablement et au sens le plus strict du terme, des produits de première nécessité pour de très nombreux Français », déclare Daniel QUÉRO.

L'impérieuse nécessité d'une réforme fiscale sur les carburants routiers

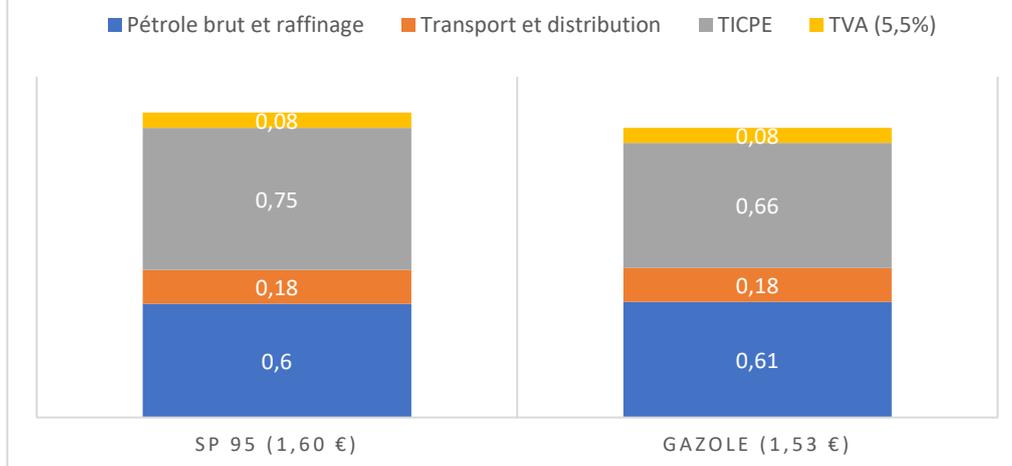
Une baisse du taux de TVA aurait un impact réel et immédiat sur le tarif des carburants à la pompe : elle permettrait une réduction d'environ 20 cts sur le litre de gazole et d'essence, soit une économie de 12 euros par plein ! Évidemment, **si cela en fait la meilleure mesure pour les consommateurs, elle ne serait pas sans conséquence sur le budget de l'État, pour lequel les revenus liés à la fiscalité sur les carburants représentent annuellement environ 43 milliards d'euros.**

« Pour cette seule et unique raison, le gouvernement se refuse à abaisser la TVA sur les carburants. Cette taxe est une vraie poule aux œufs d'or pour les finances publiques – c'est d'ailleurs la deuxième source de recettes pour l'État, derrière l'impôt sur le revenu – et il est hors de question pour lui d'y renoncer. L'objet de notre association est de défendre l'intérêt général des automobilistes, et nous estimons que **leur intérêt se trouve aussi bien dans l'accessibilité des prix à la pompe que dans l'équilibre des comptes publics.** C'est pourquoi nous proposons une réforme plus globale de la fiscalité sur les carburants : une mesure qui permettrait à la fois de réduire sensiblement la facture pour les usagers, de stabiliser durablement les prix à la pompe et d'assurer à l'État des recettes suffisantes. Car c'est possible ! » révèle Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

Concrètement, l'association propose d'une part – et à l'instar de ce qu'elle demande depuis des mois – de réduire le taux de la TVA à 5,5 % pour diminuer le coût pour le consommateur et, d'autre part, d'augmenter légèrement le montant de la TICPE (Taxe intérieure de Consommation sur les Produits énergétiques), qui s'élève actuellement à 0,59 €/L de gazole et 0,68 €/L de SP 95, pour compenser une partie des pertes de recettes pour l'État et les collectivités.

Décomposition du prix d'un litre de carburant selon la réforme fiscale proposée par "40 millions d'automobilistes"

(sur la base des prix constatés
au 21 janvier 2022)



Ainsi, en augmentant de + 8 cts la TICPE sur le litre de SP 95 et de + 7 cts sur le litre de gazole et en réduisant dans le même temps la TVA à 5,5 %, **on parviendrait à des prix à la pompe de 1,60 € et 1,53 €, soit des économies respectives de 14 cts sur le litre d'essence et de 13 cts sur celui de gazole. Autre avantage de cette réforme : les prix en station-service seraient plus stables, puisque soumis à une fiscalité variable mois importante, ce qui permettrait également d'atténuer les fluctuations des cours du baril de pétrole.** Les usagers pourraient ainsi plus facilement prévoir leur budget carburant et l'État prévoir plus précisément ses recettes.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY

presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com